Affaires courantes

de travail dans la fonction publique (interdiction des grèves et lock-out dans la fonction publique).

M. le Président: En conformité du paragraphe 68(2) du Règlement, la motion est adoptée.

M. Attewell: Monsieur le Président, le but de mon projet de loi d'initiative parlementaire est d'empêcher dorénavant toute grève dans la fonction publique en désignant comme essentiels tous le services assurés par le gouvernement.

Il y a des milliers de fonctionnaires loyaux qui prennent leur travail à coeur mais nombreux sont les Canadiens qui en ont assez de l'attitude des fonctionnaires les plus militants. Les fonctionnaires jouissent d'une pension pleinement indexée, de bons salaires et d'une relative sécurité d'emploi et pourtant, ils se mettent périodiquement en grève, prenant les Canadiens en otage et causant beaucoup de tort à des milliers d'entre eux.

Mon projet de loi éliminerait ce problème et je suis heureux que mon collègue, M. Blenkarn de Mississauga-Sud, l'appuie.

M. le Président: M. Attewell propose que le projet de loi soit lu pour la première fois et qu'il soit imprimé.

En conformité du paragraphe 69(1) du Règlement, la motion est adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

LE MOYEN-ORIENT

LA CONFÉRENCE DE PAIX

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, nous en avons discuté et je pense que nous pourrions obtenir le consentement unanime pour présenter la motion suivante. Je propose:

Que la Chambre exprime le souhait sincère de voir réussir la Conférence sur la paix au Moyen-Orient et exhorte tous les participants à faire preuve d'ouverture, de souplesse et de compréhension à l'endroit des intérêts et des craintes de tout un chacun; et prie pour que tous ceux qui sont assis à la table de la paix aient la sagesse de combiner justice, sécurité et stabilité pour la région tout entière.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, au nom de l'opposition officielle, j'ai le plaisir d'appuyer la motion. Nous voulons que les principaux intervenants sachent que d'autres parlements dans le monde leur souhaitent beaucoup de succès dans cette conférence très historique. Nous espérons que cette con-

férence apportera une paix durable et la sécurité à tous les peuples de cette région.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je veux aussi féliciter le député d'avoir déposé cette motion. Je pense que pour toute la communauté internationale, la Conférence de Madrid est un événement historique. Et on souhaite qu'il y ait un règlement à ce différend irritant, qui déstabilise cette partie du monde depuis si longtemps. On demande bien sûr à toutes les parties de mettre de côté leurs rivalités historiques, au nom de la dignité humaine et du droit des peuples d'exister et de pouvoir se gérer. On espère que cette conférence-là produira des résultats positifs pour le mieux-être de toute l'humanité.

[Traduction]

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, en discutant de cette motion avec le député de Winnipeg—Transcona, je tiens à le féliciter et à lui dire, au nom du gouvernement, que nous souscrivons entièrement à cette motion. Quoique cette conférence ressemble à un miracle—c'est comme cela que nous devrions la considérer—, nous reconnaissons qu'elle est le résultat d'un effort pénible et très difficile déployé au nom de nombreux peuples du monde pour amener les opposants à la même table.

Nous prions sincèrement pour que cette conférence débouche sur une paix solide et durable.

[Français]

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, j'appuie cette motion car, depuis 45 ans au moins, le peuple arabe et le peuple juif tentent de se parler, avec beaucoup de difficulté.

J'aimerais féliciter ceux et celles qui ont participé à faire en sorte que ce comité existe. C'est heureux de voir des gens s'asseoir ensemble et discuter. Je souhaite bien sûr que les résultats soient fructueux pour la paix dans le monde.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)